



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7**

info@laclovering.org

www.laclovering.org

Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 12 janvier 2013, à 9h00 au Centre communautaire de Magog, au 95 Merry nord, salle 232

Administrateurs présents : Jean-Noël Leduc, André Bélanger, Normand Bernier, Josée Thibodeau, Jean-Guy Bédard, Lucie Borne, André Bégin, Normand Williams, André Henneuse.

Administrateurs ayant motivé leur absence : Jacqueline Caboret, André Gauthier.

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9 h 00.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Normand Bernier et appuyé par Josée Thibodeau d'adopter l'ordre du jour avec ajouts suivants au point varia : B&B, Nos lacs sous la surface, PGMR.

Adopté à l'unanimité Prop. # 01-13

2. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2012.

Il est proposé par Normand Bernier et appuyé par Jean-Noël Leduc d'adopter le procès verbal de la réunion du 8 décembre 2012

Adopté à l'unanimité Prop. # 02-13

3. Projets réguliers

Qualité de l'eau :

Lors d'un échange avec COGESAF, Jean-Guy Bédard s'est fait dire qu'il n'y avait pas d'explication précise pour interpréter la présence de cyanobactéries en automne et qu'il convenait de rendre publique l'apparition des cyanobactéries lorsque confirmée par les analyses de laboratoire.

La MRC nous a fait parvenir le rapport de l'échantillonnage des ruisseaux Grande-Allée, Tourterelles (Sans Nom) et Campagna. La qualité de l'eau présente certains problèmes à chacun des tributaires. Entre autres, on note toujours la présence de coliformes fécaux dans le ruisseau Campagna. Cependant, on apprend que les vaches qui s'y abreuvaient ont été vendues. Souhaitons que l'absence d'animaux sur la ferme Tryon améliore cette problématique existante depuis au moins 2007.

Jean-Guy Bédard écrira à la municipalité de Magog, avec copie à la MRC, pour connaître sa position et la démarche qu'entreprendrait la ville pour pallier aux résultats négatifs contenus dans le rapport.

Normand Bernier s'inquiète à savoir s'il y a toujours des prélèvements effectués par le ministère de l'Environnement au ruisseau des Berges pour évaluer la présence possible de toxines provenant du site d'enfouissement. Jean-Guy Bédard fera un suivi sur le sujet.

Tributaires :

La lettre à la MRC demandant de prioriser la caractérisation du ruisseau Alger sera envoyée au cours de la semaine.

Visibilité

Rien à signaler

Protection des rives

La ville de Magog nous a fait savoir que sera reportée en mai la visite à une des réunions du CA d'un inspecteur qui viendrait expliquer et clarifier les notions de protection des rives et de revégétalisation conformément à la loi provinciale et au règlement municipal.

Lucie Borne rencontrera le 15 janvier des représentants du Service à la collectivité de l'UQAM afin d'étudier la possibilité de poursuivre le dossier de l'érosion des berges par les grosses vagues de bateaux.

Une lettre sera envoyée aux associations de plage pour vérifier leur disponibilité à participer à la brigade aviaire.

Navigation responsable

Lucie Borne présente un projet de code d'éthique aux membres du CA. Une copie du projet sera envoyée prochainement aux différentes associations de plage pour obtenir leur aval sur son contenu. Par la suite, il sera soumis à l'approbation de madame Laverdure responsable de la brigade nautique de la MRC. Il est suggéré par Normand Williams de trouver un nom plus accrocheur pour titrer le code d'éthique. Nous demanderons des suggestions aux associations de plage.

Poissons et pêche

André Bélanger a obtenu l'information sur les périodes et les restrictions de pêche hivernale dans la zone 6 où se retrouve le lac Lovering. Il nous apprend que la pêche blanche à la perchaude est interdite cette année. Nous allons mettre l'information sur le site WEB et préparer un affichage sur les babillards à l'intention des pêcheurs.

4. Rapport des activités régulières

Fossés municipaux et agricoles

Rien à signaler

Trésorerie

Nous avons reçu la subvention de la municipalité du Canton de Stanstead. Une lettre de remerciement leur sera envoyée.

Recrutement et fichier des membres

Rien à signaler

Site WEB et babillards

L'information sur la présence de cyanobactéries en automne a été mise sur le WEB.

Un lien avec le rapport de la MRC sur la qualité de l'eau des tributaires et un autre avec le site du ministère de la faune relatif aux restrictions de pêche sous la glace seront affichés.

Une visite de tous les babillards se fera au printemps pour évaluer leurs conditions et faire, s'il y a lieu, les réparations requises

5. Projets spéciaux

Ruisseau de l'Est

Jean-Noël Leduc confirme que le montant de 1500\$ de la soumission d'Aqua Berge inclut tous les frais afférents. Il communiquera avec l'entreprise pour discuter de la possibilité de faire des prélèvements de mesures de débit plus en amont dans le ruisseau de l'Est.

Eaux brunes dans les fossés de la ferme Coté

Rien à signaler.

Marais de la rue de la Forêt

Nous attendons le compte-rendu de madame Vincelette pour faire parvenir à la ville de Magog le schéma des relevés effectués le long de la rue dans le cadre de nos démarches pour faire reconnaître le marais de la rue La Forêt comme milieu humide et d'en obtenir le « nettoyage ».

Étude pour la création d'une fondation

Josée Thibodeau se fera accompagner d'André Bélanger lors de la rencontre de consultation du 16 janvier avec les notaires Anne Pomerleau et Patrick Crépeau.

Recherche sur l'éradication des plantes aquatiques

Rien à signaler

Actualisation de la ressource des aides-administrateurs

Rien à signaler

Installation de cubes Morency

Rien à signaler

Diaporama sur l'aménagement des berges

Rien à signaler

6. Correspondance

La SCLL reçoit ponctuellement le bulletin du GRILL. Jean-Noël Leduc verra à en envoyer une copie aux membres du CA.

La ville de Magog nous a fait parvenir la copie du résultat des analyses du ministère de l'Environnement relativement à la présence de cyanobactéries dans l'échantillonnage prélevé à la hauteur du ruisseau des Berges.

7. La Traversée

Rien à signaler

8. Varia

B&B

Il y a des rumeurs à l'effet que la ville serait appelée à modifier le règlement de zonage pour permettre l'ouverture d'un B&B en bordure du lac. Dans une telle éventualité, la SCLL ne voit pas là matière à intervenir. Toutefois, il serait opportun, le cas échéant, de demander aux propriétaires de tels établissements, de même qu'aux gens qui louent leurs chalets, de rappeler à leurs «clients» de respecter toutes les recommandations du code d'éthique des plaisanciers.

DVD : Nos lacs sous la surface

Dans le but de faire connaître toutes informations pertinentes contenues dans le DVD *Nos lacs sous la surface*, Jean-Noël Leduc organisera une séance de visionnement pour les membres CA

Consultation pour le PGMR

La MRC tiendra deux séances de consultation sur le Plan de gestion des matières résiduelles les 23 et 24 janvier. Étant donné sa grande implication dans le dossier du site d'enfouissement, nous demanderons à Patricia Tremblay de nous faire connaître son opinion sur la fermeture « définitive » du site et sur la captation des gaz qui s'en dégagent. S'il y a lieu, un mémoire pourrait être déposé lors de la rencontre du 23 janvier.

9. Dates des prochaines réunions du CA

- samedi le 16 février 2013 à 9h00
- samedi le 16 mars
- samedi le 20 avril
- samedi le 18 mai
- samedi le 15 juin

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par André Bégin et appuyé par Jean-Noël Leduc de lever l'assemblée à 10h50.

Lucie Borne

Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.